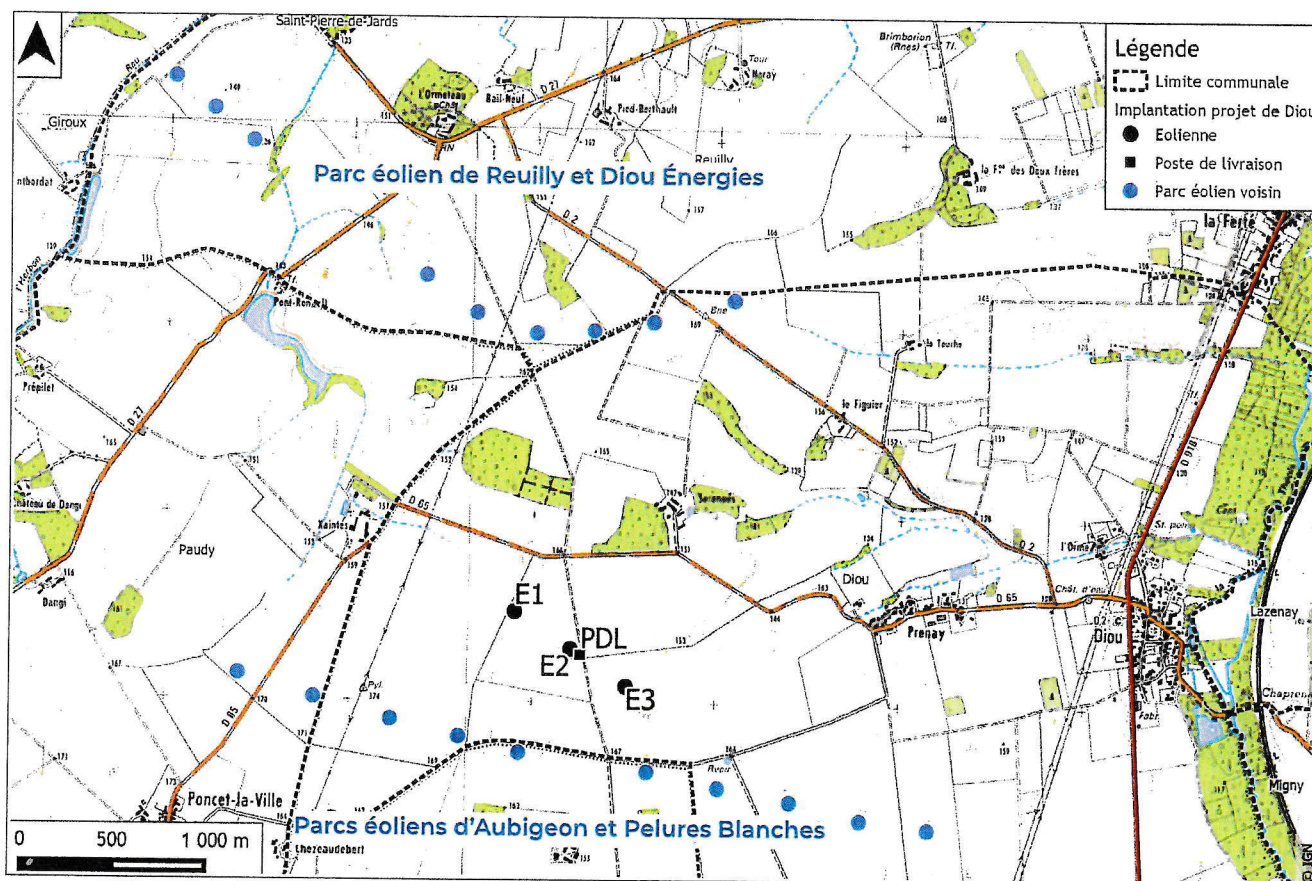
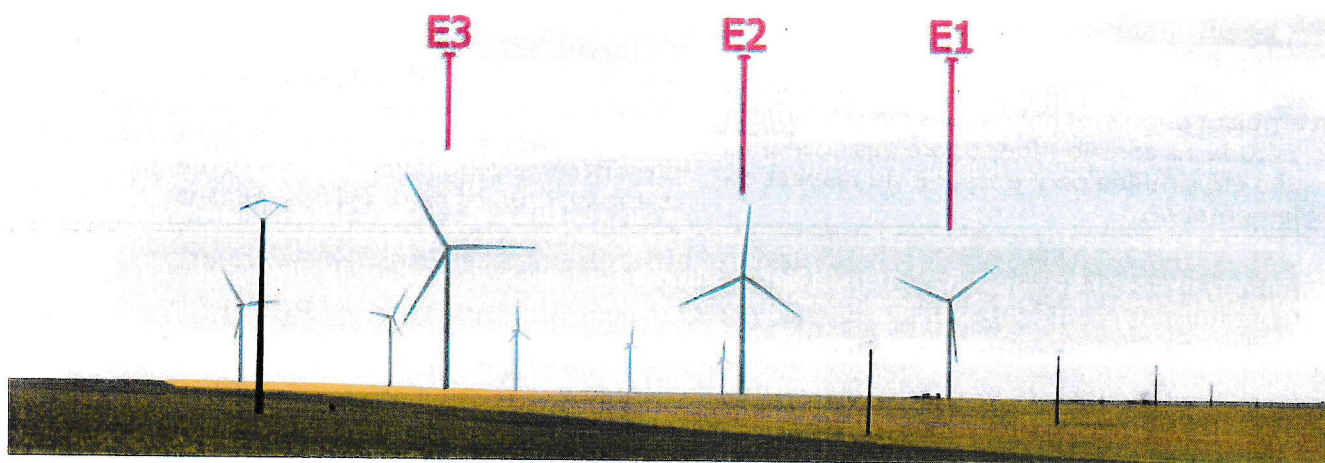




Décembre 2021



Implantation du parc éolien de Diou Énergies



Photomontage du projet réalisé depuis l'ouest du hameau de Prenay.
Les 3 éoliennes de Diou Énergies apparaissent au premier plan.

Votre contact VALOREM

Thomas Tenailleau, chef de projets
1 Rue Eugène Varlin 44 100 Nantes
Tél. 02 28 03 90 00 // 06 34 22 55 18
thomas.tenailleau@valorem-energie.com



Lettre d'information - Déc 2021
Commune de Diou
Directeur de la publication et
impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com

En accord avec le conseil municipal de Dieu, notre société, VALOREM, a étudié la possibilité d'implanter de nouvelles éoliennes sur la commune. Cette lettre d'information présente les grandes lignes de ce projet qui fera l'objet d'une enquête publique en janvier prochain.

VALOREM, UN SPÉCIALISTE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Depuis 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables (vent, soleil, eau...). Groupe français indépendant, fort de 350 collaborateurs, nous intervenons du développement de projets jusqu'à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables. Comme vous l'avez certainement lu dans nos précédentes lettres d'information, VALOREM a développé et construit le parc éolien de Reully et Dieu Energies. Mis en service en début d'année 2020, il est situé sur les communes de Reully (7 éoliennes) et Dieu (2 éoliennes).

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE DIEU ÉNERGIES

En 2019, VALOREM a proposé au conseil municipal de Dieu d'étudier la possibilité d'installer d'autres éoliennes, sur une zone au sud-ouest de la commune. Avec l'accord des élus, les études de faisabilité ont été lancées fin 2019 et ont abouti, en avril dernier, au dépôt de la demande d'autorisation du projet. Ces études, réalisées par des experts indépendants, ont dressé un état des lieux du site au travers de différentes thématiques. VALOREM les a analysées et a proposé l'implantation de 3 nouvelles éoliennes, venant en densification des parcs éoliens d'Aubigeon et Pelures Blanches. Celles-ci seront situées à plus de 895 mètres des premières habitations.

Le potentiel éolien a été estimé à partir des études de vent menées sur le parc de Reully et Dieu Energies, voisin de 2 km. Le vent, bien adapté à la conversion en énergie éolienne, provient majoritairement du sud-ouest. Sa vitesse moyenne est de 23,4 km/h à 100 m de hauteur.

L'étude acoustique s'est déroulée du 26 août au 21 septembre 2020. Le bureau d'études Echo Acoustique a mesuré le bruit ambiant depuis les habitations riveraines de la zone d'étude. La contribution sonore des éoliennes a ensuite été simulée pour s'assurer du respect de la réglementation.

L'étude environnementale a porté sur les oiseaux, les chauves-souris, la faune, la flore et les zones humides. Quelques enjeux ont été identifiés au niveau des chauves-souris : pour éviter de les impacter, les éoliennes seront arrêtées la nuit, dans certaines conditions (vitesse du vent, température, pluviométrie et période de l'année).

L'étude paysagère a émis des recommandations afin de favoriser l'intégration du projet et sa cohérence avec les lignes de force du paysage :
- Privilégier une implantation en ligne avec des interdistances régulières entre les éoliennes,
- S'appuyer sur les parcs éoliens existants.

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation du projet, la Préfecture va organiser une enquête publique en janvier 2022, d'une durée d'un mois.

CHIFFRES CLÉS

3 éoliennes
Puisance unitaire maximale
3,9 MW
Puisance totale max.
11,7 MW

171,5 m
Hauteur maximale en
bout de pale
29 500 MWh/an
Production estimée
6 470 foyers
Nombre de foyers qui pourront être
alimentés par le parc éolien (en France, un
foyer consomme en moyenne 4 559 kWh par an, tous
usages confondus (sources ENEDIS et INSEE 2019))

